

## **Les communautés religieuses reconnues au Liban**

(Le tableau ci-dessous a été établi aux meilleures sources. Sauf erreurs ou omissions)

L'annexe I à l'arrêté N°60 L.R. du Haut commissaire de France au Liban, daté du 13 mars 1936 consacre le statut des communautés religieuses dites historiques et désigne ces communautés. Cette liste, qui a subi ultérieurement quelques modifications, se présente actuellement comme suit et concerne 18 communautés :

### **Les communautés chrétiennes :**

- Arménienne catholique
- Arménienne orthodoxe (grégorien)
- Chaldéenne
- Copte orthodoxe
- Grecque catholique (melkite)
- Grecque orthodoxe,
- Latine (catholique romaine)
- Maronite
- Orientale assyrienne orthodoxe (nestorienne)
- Syrienne catholique
- Syrienne orthodoxe (jacobite)

### **Les communautés évangéliques :**

- Évangélique protestante

### **La communauté israélite**

### **Les communautés musulmanes :**

- Alaouite
- Chiite (djafarite)
- Druze
- Ismaélite
- Sunnite

(par ordre alphabétique)